



3.00 crédits	7.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	----------------	----

Enseignants	De Cock Sylvie ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir atteint le niveau 'B2' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B2' (Cadre européen commun de référence (CECR)).
Thèmes abordés	Le cours présente de manière détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: participation à des débats, animation de réunions, négociations (commerciales), conversations téléphoniques, activités de relations publiques lors de foires commerciales. Le cours aborde également la communication orale dans des situations de communication interculturelle. Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances feront l'objet d'un commentaire individuel et détaillé
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine anglophone et dans un monde globalisé et devra au minimum avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en anglais.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	(1) Cours magistral: évaluation continue pendant le semestre (projets et participation active aux cours) qui compte pour 30% de la note finale pour le cours (projet 1 = 12,5%, projet 2 = 12,5%, participation active/préparations et self-reflection = 5%) et examen oral en juin (pendant la session) qui compte pour 20% de la note finale pour le cours. En cas de deuxième inscription à l'examen (session d'août-septembre), l'étudiant.e devra représenter les parties (projets, examen oral) pour lesquelles il/elle a obtenu une note d'échec et soumettre le document d'auto-réflexion. /!\ Une absence injustifiée par une (ou plusieurs) des parties de l'évaluation liées à la partie magistrale entraîne une note d'absence (A) pour l'évaluation finale du cours. Cette/Ces partie(s) devra/devront être représentée(s) lors de la session d'août-septembre. (2) Séances d'exercices: évaluation continue pendant le semestre qui compte pour 50% de la note finale pour le cours. Les différentes activités d'évaluation des séances d'exercices sont intégrées comme suit dans la cote finale du cours : salon de l'emploi 15% ; réunion 15% ; conversation téléphonique 10% ; participation (participation active, préparations, quiz de vocabulaire sur Moodle, self-reflection) 10%. Les 2 quiz de vocabulaire sont évalués sur une pass/fail basis plutôt que sur base de points, mais l'étudiant doit obtenir au moins 50% du score pour que le test compte comme réussi ("passed"). En cas d'absence justifiée pour une (ou plusieurs) des activités d'évaluation liées aux séances d'exercice, l'étudiante aura la possibilité de présenter l'activité ou les activités avant la fin du semestre. En cas d'absence injustifiée pour une (ou plusieurs) des activités d'évaluation liées aux séances d'exercice, l'étudiant.e obtiendra une note d'échec pour les séances d'exercices et devra présenter l'activité ou les activités lors de la session d'août-septembre et devra trouver des étudiant.es disposé.es à participer à cette activité ou ces activités avec lui/elle (la plupart des activités se font en groupe). Modalités pour la session d'août-septembre: Si la moyenne obtenue selon la pondération ci-dessus est inférieure à 10/20 en juin, l'étudiant.e qui s'inscrit à la deuxième session d'examens repassera en août-septembre les activités pour lesquelles il/elle avait obtenu moins de 10/20 pendant le semestre.
Méthodes d'enseignement	Cours dit magistral accompagné de séances d'exercices en petits groupes (par ex. simulations de prise de parole et exercices d'extension lexicale). Les cours et séances d'exercices se donnent en présentiel (ou en ligne via Teams ou en format comodal si le présentiel n'est pas possible en cas de crise sanitaire par exemple).
Contenu	Le cours présente de manière détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: participation à des débats, (animation de) réunions, négociations (commerciales), conversations téléphoniques, activités de relations publiques lors de foires commerciales. Le cours aborde également la communication orale dans des situations de communication interculturelle.

Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	On Moodle
Autres infos	Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	3		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	3		